

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
Mairie de PRANLES

Tel : 04-75-64-41-21

Fax : 04-75-64-38-32

e-mail : mairie.pranles@inforoutes-ardecche.fr

Jours et heures d'ouverture de la mairie au public :

lundi de 9 h à 12 h, mardi, jeudi, vendredi de 8 h à 12h

mercredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 MAI 2010

Sur convocation du Maire, le Conseil municipal de Pranles s'est réuni le 10 mai 2010 à 20h30.

Présents : M. Denis CLAIR, M. Fabrice MARTEL, Mme Martine VERDEAUX, Mme Nathalie DHORMES, M. Fabrice THIERS, Mme Murielle BERTHELOT, M. Nicolas ARNAUD, M. Christian ROSE, M. Jean-Claude VIDAL

Excusés : Mme Marie-Anne VIALATTE (procuration donnée à Denis CLAIR) et M. Patrick MOUNIER

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 26 mars 2010
- Délibération pour dossier d'aide au déneigement auprès du Conseil général
- Délibération décision modificative n°1 (M49) sur titres annulés
- Travaux de voirie en cours et en projet
- Demande de dégrèvement : facture chauffage d'un locataire
- Questions diverses

Le Maire remercie les membres présents et sollicite un(e) secrétaire de séance avant d'aborder le 1^{er} point de l'ordre du jour.

Secrétaires de séance : Mmes Murielle BERTHELOT et Nathalie DHORMES

1 – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 MARS 2010

Le compte-rendu ne faisant l'objet d'aucune remarque de la part des conseillers, celui-ci est adopté à l'unanimité.

2 – DELIBERATION POUR DOSSIER D'AIDE AU DENEIGEMENT

Cette année les déneigeurs ont dû intervenir à plusieurs reprises du fait d'épisodes neigeux importants. Ils ont effectué un total de 68 heures pour une dépense de 3.050 €, ce qui représente un montant supérieur à 70 € / km.

Il convient donc de déposer un dossier de demande d'aide au déneigement auprès du Conseil général pour ces dépenses ainsi que pour l'achat de sel.

La délibération est prise à l'unanimité.

3 – DÉLIBÉRATION DÉCISION MODIFICATIVE N°1 (M49)

A la demande de la perception, il convient de faire une décision modificative sur le budget de l'eau d'un montant de – 522 € à prendre sur les dépenses imprévues pour combler un dégrèvement suite à une erreur de lecture sur les compteurs d'eau de M. Imbert et Mme Gerhard.

La délibération est prise à l'unanimité.

4 – TRAVAUX DE VOIRIE

Le maire propose d'établir un bon de commande dans le cadre du marché de voirie en cours avec la société COLAS d'un montant de 43.172 € HT pour effectuer les travaux suivants :

- finir la route du Monteillas en enrobé
- route de la haute Charrière
- route d'Eyrebonne
- route du Bouschet
- route de Pivernet
- route du temple de Chamarouan

Il propose de réaliser ensuite une consultation pour un deuxième programme de travaux qui concernerait plus précisément la route des Sceautaux, compte tenu que le marché de voirie est arrivé à terme.

Concernant le projet de réfection de la route de Johnny, le maire propose de monter un dossier de demande de subvention au Conseil général pour travaux urgents de voirie suite aux intempéries de l'hiver.

Le conseil adopte à l'unanimité la délibération autorisant le maire à déposer le dossier.

5 – DEMANDE DE DEGREVEMENT D'UNE FACTURE DE CHAUFFAGE

L'appartement situé au dessus de la salle Albert Vernet bénéficie de l'installation de la chaudière à granulés installée l'année dernière.

Compte tenu de la mise en route et de l'encrassement des radiateurs existants dans l'appartement, le rendement du chauffage des locataires n'a pas été optimum cet hiver. Par courrier, ils ont donc demandé un dégrèvement de leur facture de chauffage,

Après discussion, le conseil décide à l'unanimité (moins 2 voix) un dégrèvement de 30% et demande aussi l'installation d'un compteur de calorie sur le réseau de chaleur de la salle Vernet ainsi qu'un nettoyage approfondi des radiateurs de l'appartement pour un meilleur rendement.

6 – QUESTIONS DIVERSES

Adduction d'Eau Potable

Une consultation de marché public est en cours concernant le renforcement de la canalisation entre l'école et le hangar municipal. La remise des offres est arrêtée au 21 mai 2010 à 12h00.

La Commission d'Appel d'Offres se réunira le 21 mai à 20h30 pour l'ouverture des plis.

Théâtre de verdure

Des travaux de prestations supplémentaires ainsi qu'une erreur dans le dossier de projet représentent une plus value de 3.176 € sur le montant du devis initial.

Une offre d'achat pour le surplus de terre a été envoyée.

Traversée de Boyon

Le dossier Avant Projet Sommaire a été envoyé au Conseil général le 8 avril 2010 pour avis. L'estimation sommaire brute s'élève à 200.775 € HT.

Concernant le parking envisagé dans la parcelle de l'ancienne écluse de l'usine, le propriétaire est d'accord sur la proposition faite lors du dernier Conseil (cf. compte-rendu du Conseil municipal du 26 mars 2010).

Une délibération doit être prise pour autoriser le maire à accomplir les formalités auprès du notaire.

La délibération est prise à l'unanimité.

La prochaine réunion du Conseil municipal est fixée le vendredi 9 juillet 2010 à 19h00.

La séance est levée à 22h30.